

Conditions générales

Règles générales

- Les animaux ne sont pas admis.
- Les chaussures venant de l'extérieur sont déposées à l'entrée.
- Une tenue correcte et adéquate est demandée.
- Pendant votre cours, merci de laisser votre téléphone portable en mode silence.
- Un cours dure 55 minutes. Veuillez être à l'heure, car le cours ne peut être prolongé.

Santé et sécurité

- Tout nouveau client est tenu de remplir le questionnaire de santé qui lui sera remis dans un délai de 10 jours.
- En prenant part aux cours, le client se déclare en bonne santé et apte à suivre un entraînement physique. Dans le cas contraire, sur déclaration du client, une autorisation écrite du médecin traitant lui sera demandée.
- Le cours est conduit sous la responsabilité du client. En aucun cas le professeur ne peut être tenu responsable d'une mauvaise utilisation du matériel ou d'un entraînement non surveillé.
- Le client a l'obligation d'être assuré contre les accidents.

Reconnaissance par le label Qualitop

Certaines compagnies d'assurance complémentaire participent aux frais de cours de Pilates et de gym prénatale et postnatale. Dans ce cadre, il incombe au client de se renseigner sur les modalités de participation aux frais de son assurance complémentaire. Pour obtenir une participation aux frais, le client transmet la note d'honoraires, qui lui est remise suite à son paiement, à son assurance complémentaire.

Offre et tarifs, paiement, abonnements et annulation

- NairJ Pilates peut modifier l'offre et les tarifs à tout moment. Les tarifs en vigueur peuvent être consultés sur le site internet du studio, à l'adresse www.nairjpilates.ch/cours-et-tarifs. En cas de modification, les participants sont informés.
- Les cours à l'unité se paient en espèces lors de la séance.
- Les abonnements de 10 cours se paient dans leur totalité en espèces lors de la première séance ou par virement bancaire dans un délai de 10 jours après la première séance.
- Les abonnements de 10 cours sont personnels et non transférables.
- Les abonnements de 10 cours ont une validité de 3 mois.
- Les abonnements de 10 cours non utilisés dans le délai prévu ne seront ni prolongés ni remboursés, sauf sur présentation d'un certificat médical pour maladie ou accident (à partir d'un mois d'absence).
- Toute annulation n'ayant pas été annoncée au minimum 24 heures à l'avance par téléphone, SMS ou email (nadege@nairjpilates.ch) reste due.
- En cas de fermeture du studio allant jusqu'à deux semaines, le participant ne reçoit pas d'indemnisation. Si la fermeture dure plus de deux semaines, la validité de l'abonnement est automatiquement prolongée de la durée correspondante à la fermeture.

Pilates – Cours solo

- Le cours est donné à une seule personne avec un programme sur mesure.
- En cas d'annulation dans le délai imparti, le cours n'est pas facturé. Il est reporté à une autre date pendant la période de validité de l'abonnement.

Pilates – Cours duo

- Le cours est donné à deux personnes. Lors des premiers cours, le programme est semblable pour tous les participants, avec prise en compte des différences de niveau et des besoins individuels. Par la suite, le programme est personnalisé.
- En cas d'annulation de l'un des participants dans le délai imparti :
 - Le cours n'est pas facturé au participant absent. Il est reporté à une autre date pendant la période de validité de l'abonnement.
 - Le participant restant choisira d'annuler le cours (cours non facturé et reporté à une autre date pendant la période de validité de l'abonnement) ou de prendre un cours solo avec un ajustement du tarif.

Pilates – Cours collectif

- Le cours est donné à trois ou quatre personnes. Le programme est semblable pour tous les participants, avec prise en compte des différences de niveau et des besoins individuels.
- En cas d'annulation de participant(s) dans le délai imparti, les conditions suivantes s'appliquent :
 - Le cours n'est pas facturé au(x) participant(s) absent(s). Il est reporté à une autre date pendant la période de validité de l'abonnement.
 - S'il reste trois participants : le cours a lieu.
 - S'il reste deux participants : ces derniers se mettront d'accord pour annuler le cours (cours non facturé et reporté à une autre date pendant la période de validité de l'abonnement), ou prendre un cours duo avec un ajustement de tarif.
 - S'il reste un participant : ce dernier choisira d'annuler le cours (cours non facturé et reporté à une autre date pendant la période de validité de l'abonnement), ou de prendre un cours solo avec un ajustement du tarif.

Gym prénatale et postnatale

- Le cours est donné dès une personne et à maximum quatre personnes. Le programme est semblable pour tous les participants, avec prise en compte des différences de niveau et des besoins individuels.
- En cas d'annulation dans le délai imparti, le cours n'est pas facturé. Il est reporté à une autre date pendant la période de validité de l'abonnement.
- Pour la gym prénatale, si les 10 cours de l'abonnement n'ont pas pu être suivis (problèmes de grossesse ou accouchement avant le terme), les cours restants sont reportés après le congé maternité (maximum 4 mois). La cliente suivra alors un cours de gym postnatale.

Modifications des conditions générales

NairJ Pilates se réserve le droit de modifier les termes des conditions générales en tout temps. Les conditions générales en vigueur peuvent être consultées sur le site internet du studio, à l'adresse www.nairjpilates.ch/cours-et-tarifs.

Entrée en vigueur

Les présentes conditions générales entrent en vigueur au 1^{er} décembre 2023 et demeurent valides jusqu'à leur remplacement.